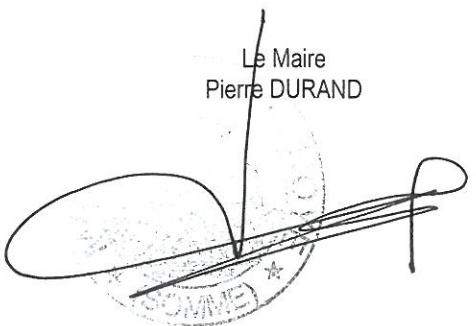


## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

### Conseil Municipal du 26 novembre 2025

#### Extrait du registre des délibérations

n°2025-11-26-07

<b>Date de la convocation</b>	L'an deux mil vingt-cinq, le 26 novembre 2025 à vingt heures, le conseil municipal, également convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.
<b>21/11/2025</b>	
Convoqués : 23	Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL
Présents : 13	Étaient représentés : Edith DELBEY par Annie COCHET, Céline TAMPIGNY par Patrick BERMOND, Frédéric PINOIT par Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE par Nicolas BLIN, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL, Vincent DAINE par Sonia DOUAY
Représentés : 6	Étaient absent excusé : Sébastien VILLAIN
Absents : 4	Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO
	Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.
	Monsieur le Maire explique Afin de permettre aux classes de CM1 et CM2 de l'école primaire du territoire, l'enseignante de la langue Allemande exerçant ses fonctions au collège, souhaite organiser la projection d'un film en version originale Allemande, sous-titré.
<b>OBJET :</b>	Le coût de cette projection est de 2,50 € par élève. Le budget est donc de 105 € pour les 42 élèves concernés.
<b>Finances</b>	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b> Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
-	Décide :
<b>Subvention exceptionnelle</b>	- de verse une subvention exceptionnelle de 105 € à la coopérative de l'école Pierre et Marie Curie pour le financement d'une séance de cinéma en allemand, sous-titré.
-	Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
<b>Financement d'une séance de cinéma</b>	Pour copie conforme
-	Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE
<b>Ecole Pierre et Marie Curie</b>	  Le Maire Pierre DURAND